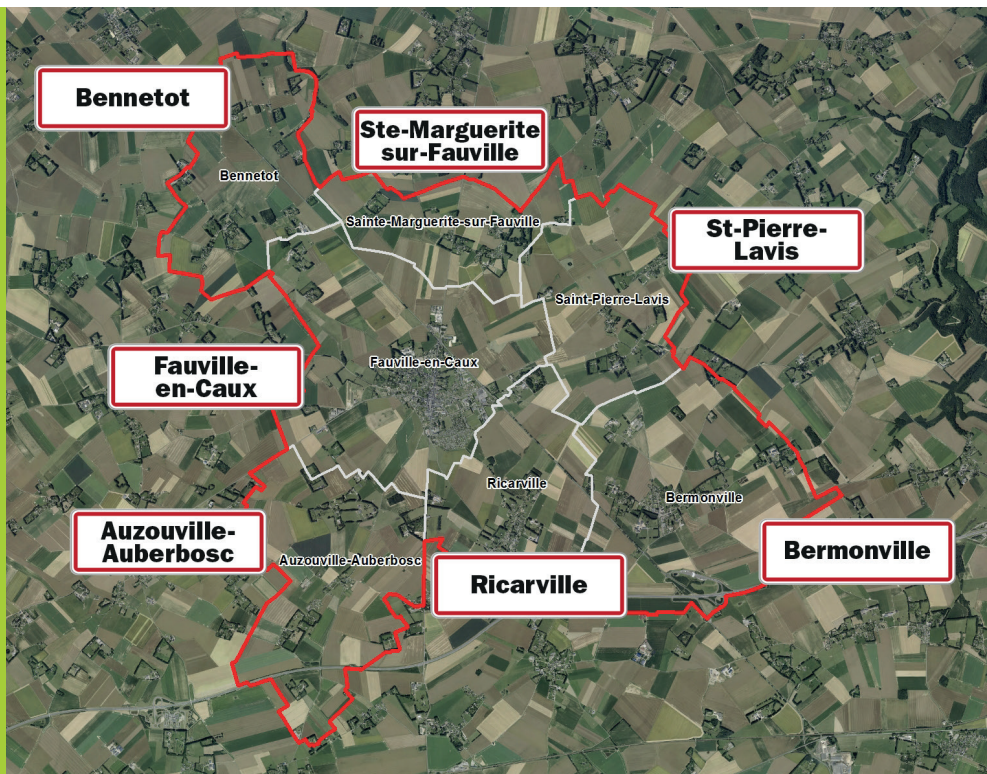


TERRES -DE- CAUX



VOTRE LETTRE D'INFOS

N°4 \ MAI 2017

COMMUNE DE TERRES-DE-CAUX JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES DÉLÉGUÉES DE TERRES-DE-CAUX

AUZOUVILLE-AUBERBOSC
Maire déléguée : Ghislaine PRUNIER
Secrétaire : Marie-Claire SELLIER
Lundi : 17h-19h

BENNETOT :
Maire déléguée : Paule CRAQUELIN
Secrétaire : Marie-Claire SELLIER
Vendredi : 10h-12h

BERMONVILLE :
Maire délégué : Daniel DRU
Secrétaire : Nathalie BLONDEL
Lundi : 11h-12h / Jeudi : 17h-19h

FAUVILLE-EN-CAUX :
Maire délégué : Bruno DELACROIX
Secrétaires : Marie-Agnès LEMOINE et Nathalie BLONDEL
Lundi : 9h-12h et 15h-16h30.
Mardi : 9h-12h et 13h30-16h30
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi et vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30.

RICARVILLE :
Maire délégué : Gilbert LACHÈVRE
Secrétaire : Marie-Claire SELLIER
Mercredi : 10h-12h
Vendredi : 14h30-17h30

SAINTE-MARGUERITE-SUR-FAUVILLE :
Maire délégué : Régis SAUL
Secrétaire : Marie-Claire SELLIER
Mardi : 10h30-12h

SAINT-PIERRE-LAVIS :
Maire déléguée : Joëlle LAVENU
Secrétaire : Nathalie BLONDEL
Lundi : 16h30-18h30



Jean-Marc VASSE
Maire de Terres-de-Caux

La commune nouvelle « Terres-de-Caux » est officiellement créée depuis le 1^{er} janvier 2017. Le conseil municipal est aujourd'hui composé de l'ensemble des conseillers municipaux d'Auzouville-Auberbosc, Bennetot,

Bermonville, Fauville en Caux, Ricarville, Sainte-Marguerite-sur-Fauville et Saint Pierre-Lavis.

Lors de sa séance d'installation, le 4 janvier dernier, le Conseil Municipal m'a élu Maire. Exercer les fonctions de Maire de Terres-de-Caux, c'est tout d'abord être un Maire qui écoute, un Maire qui comprend, un Maire qui protège. C'est aussi, un Maire qui dispose d'une vision, qui porte une ambition collective pour notre commune nouvelle et qui n'a d'autres intérêts que de soutenir les Elus et de servir les administrés.

Dans cette nouvelle fonction, je sais pouvoir compter sur les engagements et les compétences de la Première Adjointe, Ghislaine Prunier, qui a conduit la liste des huit Adjoints au Maire qui ont été élus pour constituer l'exécutif municipal. Elue Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Caux-Seine, elle est en charge des dossiers relevant de l'intercommunalité dans laquelle Terres de Caux s'est hissé à la cinquième place dans ce territoire de 50 communes et de près de 78.000 habitants.

Je sais pouvoir compter également sur l'implication et le soutien des Maires délégués : Gilbert Lachèvre, Joëlle Lavenu, Régis Saul, Paule Craquelin, Daniel Dru et Bruno Delacroix, ainsi que sur les deux Adjoints au Maire : Stéphane Cavalier et Sophie Cousin pour mettre en œuvre nos actions.

Nous formons une équipe unie pour la réussite de la Commune nouvelle. Nous voulons faire mieux ensemble. Les Maires délégués et leurs conseillers communaux restent chargés des relations de proximité avec les habitants des villages ou du bourg. L'administration municipale de Terres-de-Caux est au travail, les conseillers municipaux volontaires, les adjoints communaux mobilisés. N'hésitez pas à nous soumettre vos observations, vos remarques, vos suggestions car nous sommes là pour vous servir et vous représenter dignement.

Nous avons chacun notre histoire, nous vivons tous sur le même territoire.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE « TERRES DE CAUX »

LA GOUVERNANCE

- Jean-Marc VASSE Maire de Terres-de-Caux
- Ghislaine PRUNIER ..Premier Adjoint
- Gilbert LACHÈVRE ...2^{ème} Adjoint
- Joëlle LAVENU3^{ème} Adjoint
- Régis SAUL4^{ème} Adjoint
- Paule CRAQUELIN 5^{ème} Adjoint
- Bruno DELACROIX6^{ème} Adjoint
- Sophie COUSIN7^{ème} Adjoint
- Stéphane CAVELIER .8^{ème} Adjoint.

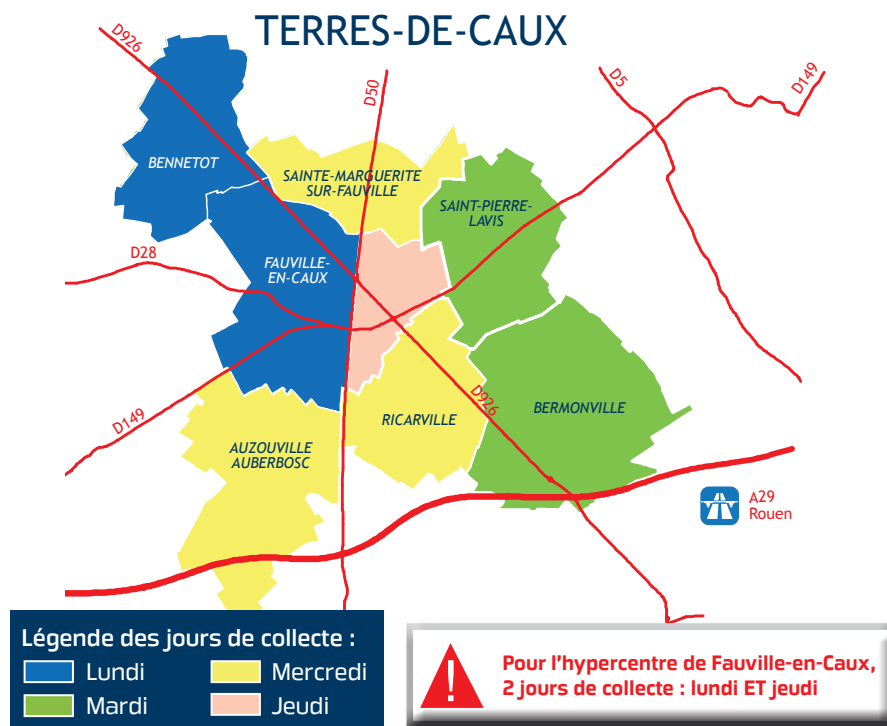
AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE CONFÉRENCE MUNICIPALE

Le conseil municipal a délibéré la mise en place de la conférence municipale, composée du Maire, des Maires délégués et des Adjointes aux Maires des communes déléguées. Son rôle consiste à débattre de toute question de « coordination de l'action publique sur le territoire de la commune nouvelle » et de toute question donnant lieu à une décision du Maire, dans le cadre de ses délégations. Cette conférence municipale de 27 membres se réunit régulièrement.

RÉPARTITION DES DOMAINES D' ACTIONS

- Cadre de vie et intercommunalité : Ghislaine PRUNIER
- Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires : Gilbert LACHEVRE
- Finances : Joëlle LAVENU
- Ressources Humaines : Régis SAUL
- Sécurité : Paule CRAQUELIN
- Animation culturelle : Bruno DELACROIX
- Action sociale (CCAS et Petite enfance) : Sophie COUSIN
- Animations sportives et équipements sportifs : Stéphane CAVELIER
- Relations avec les cultes : Daniel DRU

JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES PAR COMMUNE



DÉCHÈTERIE :

Jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Terres-de-Caux
Lundi - mardi - mercredi - vendredi : 10h-12h et 13h30-18h
Jeudi : fermée
Samedi : 9h-12h et 13h30-18h.

CARTE D'IDENTITÉ :

Depuis le 2 mars 2017, le dispositif de délivrance des cartes d'identité a changé. Vous pouvez désormais remplir une pré-demande en ligne sur: predemande-cni.ants.gouv.fr, saisir votre état-civil et votre adresse. Un numéro de pré-demande vous sera alors attribué, qui permettra, à l'agent au guichet, de récupérer vos données enregistrées. Vous devrez prendre rendez-vous auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil de données biométriques (24 mairies équipées en Seine-Maritime dont Bolbec, Lillebonne, Port-Jérôme-sur-Seine ou encore Yvetot, Fécamp) pour la prise des empreintes et le dépôt de votre dossier (Documents à présenter en originaux : justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, une photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant). La carte d'identité sera ensuite à retirer auprès de la mairie où vous aurez déposé votre dossier.

ÉLECTIONS :

2017 est une année de refonte électorale donnant lieu à l'édition de nouvelles cartes électorales. Les bureaux de vote seront ouverts dans chaque commune déléguée, au lieu habituel de 8h à 19h pour les élections présidentielles et de 8h à 18h pour les élections législatives. Pour toute information : secrétariat de mairie de Terres-de-Caux (02 35 96 74 11).

Nous avons chacun notre histoire, nous vivons tous sur le même territoire.